

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

**EVALUATION A MI-PARCOURS DE LA CINQUIEME CONFERENCE  
INTERNATIONALE SUR L'EDUCATION DES ADULTES (CONFITEA V)**

Août 2003

## **I. Situation de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes en République Démocratique de Congo**

Le problème de l'alphabétisation et de la formation des adultes remonte à l'époque pré-coloniale. Il remonte ensuite à l'époque coloniale (1908-1960), pendant laquelle les activités de l'alphabétisation étaient assurées par les communautés religieuses catholiques et protestantes. Celles-ci organisaient les cours d'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour leurs adeptes en vue de leur permettre de lire la Bible.

Après l'indépendance en 1960, ce furent des particuliers qui prirent la charge d'alphabétisation mais avec comme objectif l'apprentissage du français, langue officielle. Mais, ce fut une forme d'apprentissage dispensée sans programme ni méthodologie.

A la suite de la Conférence Mondiale des ministres de l'Education tenue à TEHERAN (Iran) en septembre 1965, les autorités congolaises ont créé en 1967 la Direction Nationale de l'Education des adultes. Une structure essentiellement technique, et composée de la division de l'alphabétisation et de celle de la formation des cadres.

- Près de 2.500 alphabétiseurs ont été formés au Pays avec l'assistance de l'Unesco et d'une mission française
- 23 agents et cadres qui ont été formés en République Fédérale d'Allemagne avec le concours de l'Association allemande pour l'éducation des adultes(D.V.V)
- Près de 208.000 adultes illettrés ont également été alphabétisés sur les adultes inscrits dans les 202 centres de Promotion Sociale, dont 27 à Kinshasa et 175 à l'intérieur du Pays.
- Bien plus, le document d'alphabétisation pour toute la République a été édité uniquement en lingala et en kikongo

Suivant l'enquête de l'Unicef MICS2/2001, 28.580.000 millions d'adultes (hommes et femmes) habitant la République Démocratique du Congo sont analphabètes : ils ne savent ni lire ni écrire ni calculer. Le taux d'analphabétisme n'a pas varié entre 1995 et 2001. Il est passé de 33% en 1995 à 32% en 2001 pour l'ensemble du pays. Un grand écart existe entre les hommes ( de 18% à 19%) et les femmes ( de 46% à 44%) en 2001.

Tableau 1 : Pourcentage de la population âgée de 15ans et plus ne sachant ni lire ni écrire selon certaines caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques	Sexe masculin			Sexe féminin			Les deux sexes		
	% Analpha- bète	Ne sait pas	effectif	% Analpha- bète	Ne sait pas	effectif	% Analpha- bète	Ne sait pas	effectif
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	7,3	0,6	4.474	20,6	1,6	4.721	14,1	1,1	9.195
Rural	24,4	1,8	9.283	55,0	5,2	10.102	40,3	3,6	19.385
<b>Province</b>									
Kinshasa	6,0	0,2	1.551	14,5	0,6	1.700	10,5	0,4	3.251
Bas-Congo	16,7	0,5	869	41,8	0,5	986	30,0	0,5	1.854
Bandundu	16,4	0,6	1.582	41,1	1,3	1.767	29,5	1,0	3.349
Equateur	24,4	1,7	1.352	60,7	5,5	1.488	43,4	3,7	2.840
Orientale	20,6	2,0	1.770	46,7	4,9	1.937	34,2	3,5	3.707
Nord-Kivu	34,8	1,0	946	60,0	1,7	1.006	47,8	1,4	1.952
Sud-Kivu	22,1	4,5	971	53,7	8,9	1.028	38,3	6,8	1.999
Maniema	18,0	1,4	409	52,3	5,5	417	35,3	3,5	826
Katanga	22,5	0,9	1.897	48,9	3,2	1.989	36,0	1,4	3.885
Kasaï oriental	13,4	1,8	1.273	36,5	7,4	1.328	25,2	4,7	2.601
Kasaï Occidental	15,9	1,7	1.138	43,2	7,7	1.178	29,8	4,8	2316
<b>Niveau de pauvreté</b>									
Plus pauvres	25,2	1,8	2.760	59,0	4,4	3.005	42,8	3,1	5.765
Pauvres	26,9	2,1	2.638	54,9	7,4	2.903	41,6	4,9	5.541
Moyens	22,5	1,7	2.596	54,0	4,5	2.877	39,0	3,2	5.473
Riches	15,8	1,4	2.792	39,0	3,5	2.942	27,7	2,5	5.733
Plus riches	5,3	0,2	2.971	15,1	0,7	3.097	10,3	0,5	6.069
<b>Age</b>									
15-24 ans	21,7	1,6	5.167	35,7	3,2	5.420	28,9	2,4	10.586
25-34ans	13,8	1,0	3.065	36,5	3,0	3.735	26,2	2,1	6.800
35-44ans	13,9	0,7	2.608	46,0	4,0	2.645	30,0	2,4	5.253
45-54 ana	17,7	1,0	1.534	57,2	5,6	1.555	37,6	3,3	3.089
55-64ans	24,4	3,5	785	72,8	7,4	878	50,0	5,6	1.663
65 et + ans	37,4	2,9	598	82,7	9,5	591	59,6	6,2	1.189
<b>Ensemble du Pays</b>	<b>18,8</b>	<b>1,4</b>	<b>13,757</b>	<b>44,1</b>	<b>4,1</b>	<b>14,823</b>	<b>31,9</b>	<b>2,8</b>	<b>28.580</b>

L'analphabétisme en milieu rural est de loin supérieur à celui de milieu urbain (40% contre 14%). Le taux féminin en milieu rural (55%) est deux fois supérieur à celui des femmes du milieu urbain (21%). Le taux d'analphabétisme varie de 10% pour les ménages les plus riches à 43% pour les ménages les plus pauvres.

Tableau 2 : Pourcentage de la population âgée de 15ans et plus selon le niveau d'instruction atteint, le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Milieu Urbain			Milieu rural			Ensemble		
	H	F	Deux sexes	H	F	Deux sexes	H	F	Deux sexes
Sans instruction									
Primaire	3,8	13,6	8,8	16,1	44,0	30,7	12,1	34,3	23,6
Secondaire ou plus	23,5	31,7	27,7	46,8	42,4	44,5	39,2	39,0	39,1
Programme non formel	69,5	52,1	60,6	36,2	12,8	24,0	47,0	25,4	35,8
Ne sait plus	1,9	2,3	2,1	0,8	0,7	0,7	1,1	1,2	1,2
	1,3	0,3	0,8	0,1	0,1	0,1	0,6	0,1	0,3
Ensemble du pays	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'enfants	4.474	4.721	9.195	9.283	10.102	19.385	13.757	14.823	28.580

Tableau 3 : Pourcentage de la population âgée de 15ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école

Milieu de résidence	Sexe masculin		Sexe Féminin		Les deux sexes	
	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs
Urbain	2,5	4.474	12,5	4.721	7,6	9.195
Rural	14,4	9.283	42,0	10.102	28,8	19.385
Ensemble du pays	10,5	13.757	32,6	14.823	22,0	28.580

Le taux de scolarisation étant faible, l'alphabétisation et l'éducation des adultes touchent les jeunes adultes âgés de 15ans, qui rejettent de partir à l'école et les adultes des deux sexes âgés de 15ans et plus n'ayant jamais fréquentés l'école ou qui l'ont quitté avec un niveau insuffisant de scolarisation.

Il ressort de ce qui précède qu'il n'y a pas de volonté politique opérante et cohérente en matière d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Le budget de fonctionnement alloué à la Direction d'alphabétisation et d'éducation des adultes, pour l'exercice 2002 a été de 700.000 FC soit 6,7%.

L'insuffisance et l'inadaptation de l'infrastructure au nombre insuffisant des centres réduit de 1.568 en 1985 à quelques 726 en 2001, dont 470 centres officiels et 256 centres privés, inégalement répartis à travers le pays.

Mais force nous est de constater que les Eglises catholiques, protestante, kimbanguiste, salutiste, Foi Bahaïe, et les ONGS privées organisent plus de programmes d'alphabétisation que le gouvernement et qu'il n'est pas aisé de faire un inventaire des actions menées dans ce domaine de l'éducation non formelle en République Démocratique du

Congo, par manque de données , notamment des statistiques, et qu'il n'existe pas de coordination entre les différentes institutions concernées.

### **Structures**

La RDC compte environ 112 organismes engagés dans les activités d'éducation et de formation des adultes. Ils sont regroupés en trois catégories suivantes :

#### **1. Les services étatiques et para-étatiques :**

- 1.1 Centres d'animation et de diffusion pédagogique ;
- 1.2 Centres de formation professionnelle : centres régionaux de perfectionnement des maîtres (CRPM) ; Institut national de préparation professionnel (INPP) ; Institut de formation des cadres de l'enseignement primaire (IFCEP) ; centres de formation des entreprises (Finances, Office des routes, Office national de transport, Postes, Téléphones et télécommunication, Travaux publics) ; Centre national de coordination et de la formation pour le développement ; centre national de coordination et de la formation pour le développement ; centre polyvalent pour l'éducation permanente ; centre national pour handicapés et invalides physiques ; centre professionnel pour handicapés physiques ; centre professionnel pour handicapés Kikesa de Livulu.
- 1.3 Centre polyvalent pour l'éducation permanente
- 1.4 Centre interdisciplinaire pour le développement et l'éducation permanente
- 1.5 Direction de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes

#### **2. Confessions religieuses**

Avec les missionnaires, des efforts ont été entrepris d'une manière disparate et sans véritable assise pédagogique ni matériel didactique adéquat. Trois Eglises chrétiennes s'occupent de l'alphabétisation et de la formation des adultes dans le cadre doctrinal de leur pastoral.

Il s'agit :

- 2.1 Eglise catholique romaine : chaque paroisse initie des actions d'alphabétisation et elles ne sont pas souvent coordonnées par la hiérarchie. Néanmoins, l'Eglise catholique est active dans la formation des adultes grâce à l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES-Formation). Il a mis au point quelques livrets d'agriculture à l'usage des néo-

alphabètes et une méthode d'alphabétisation calcul de grande valeur. Il joue un rôle très important de post alphabétisation.

Le centre d'Etudes politique et d'administration sociale dispose d'une des plus importantes bibliothèques du pays.

Le CADICEC se charge de l'encadrement et de recyclage des dirigeants chrétiens d'entreprises

2.2 L'Eglise du Christ au Congo dispose d'un vaste réseau de programme de formation des adultes. Ses 1.240 centres sont fréquentés par 52.080 apprenants, animés par 2.646 alphabétiseurs à travers le pays.

Divers projets de développement communautaire font des activités sanitaires ( 62 hôpitaux, 500 dispensaires, maternités et centres de santé) à la promotion des coopératives et des centres agricoles (250).

2.3 L'Eglise Kimbanguiste anime par le biais de son département social et développement ; 56 centres d'alphabétisation comprenant 330 alphabétiseurs qui encadrent 8.555 adultes. Elle assure d'autres formations dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'agriculture. Elle organise des centres d'apprentissage en faveur des jeunes désœuvrés en quête d'un métier ou d'une fonction. Elle anime enfin plusieurs coopératives de production agricole en milieu rural où les paysans reçoivent une éducation fonctionnelle appropriée.

### **3. Organisations volontaires du Développement (ONG)**

Une centaine d'organisations volontaires s'occupent aussi de l'alphabétisation et de la formation des adultes. On peut citer quelques unes :

3.1 Association congolaise pour l'éducation des adultes regroupe une trentaine d'associations à Kinshasa et en provinces

3.2 Solidarité paysanne, elle possède un centre de formation coopérative (CEFOCOOP) collaborant étroitement avec d'autres OGNS du Kivu. Elle dispose d'un centre de formation technique pour agriculteurs qui s'occupe de l'encadrement et de la vulgarisation agricole

3.3 Coopérative EMO-Baraka (Sud-Kivu) entretient quatre centres d'alphabétisation comptant 80 participants

3.4 Association FLIMU (Sud-Kivu) encadre 2.788 alphabétisants. Elle a publié deux manuels d'alphabétisation en swahili : l'un pour l'alphabétiseur, l'autre pour l'alphabétisé. Elle a formé plus de 500 alphabétiseurs et en a recyclé 69.

## II. LES GRANDS DEFIS RELEVES PAR LA RDC

En rapport avec les dix thèmes contenus dans le programme d'action de CONFITEA V, la République Démocratique du Congo, malgré les difficultés liées à la guerre et aux moyens limités, s'est efforcée à relever les défis suivants :

1. Mise en place du Conseil National de Femme (CNF), organe consultatif du Gouvernement incluant aussi la Société Civile ou les ONGs des femmes. Il est créé par arrêté ministériel n° CAB/VM.AFF.SO.F/015/98 du 10 juillet 1998.

Situé au Ministère des Affaires Sociales et Familles, le Conseil a pour mission de :

- veiller à la mise en œuvre de la politique en matière de promotion de la femme ;
  - mobiliser toutes les forces vives de la Nation oeuvrant dans ce domaine ;
  - proposer des actions à entreprendre conformément aux recommandations internationales.
2. A son actif, le Conseil National de la Femme a enregistré les réalisations ci-après depuis sa création à ce jour :
    - La validation du Programme National pour la Promotion de la Femme Congolaise en 1999 ;
    - L'évaluation de deux rapports sur l'état d'application de la CEDAW en janvier 2000 ;
    - La tenue du séminaire de formation sur la « *Vision et les ambitions prioritaires du Conseil National et des Conseils Provinciaux de la femme* » ;
    - Dans sa mission de mobiliser les forces vives, le CNF a organisé une série des manifestations ayant trait aux massacres à l'endroit des femmes et enfants congolais ;
    - La réalisation des deux études sur les « *Violences faites à la femme et à la jeune fille* » et la situation des lois coutumières et droits des femmes en République Démocratique du Congo ;
    - L'élaboration d'un répertoire dit « *Guide biographique des femmes cadres de la RDC/Ville de KINSHASA* » reprenant les compétences des femmes sélectionnées dans les différents secteurs de la vie nationale ;
    - Le lancement et la promotion de ce guide à travers la Ville de Kinshasa ;
    - La campagne nationale sur l'enregistrement des mariages et des nouveaux nés à l'état civil ;

- Plaidoyer sur l'enregistrement des mariages à l'état civil :
  - Formation de 72 animateurs communautaires,
  - Formation des Bourgmestres et préposés à l'état civil de 24 Communes de la Ville de Kinshasa,
  - Formation de 72 animateurs paroissiaux dans chaque Commune de la Ville de Kinshasa ,
  - Mobilisation sociale dans les 24 Communes de la Ville de Kinshasa.
  
- La participation à la conférence nationale sur les droits de l'homme et à la consultation sous régionale sur le protocole additionnel à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits de la femme ;
- L'organisation du séminaire-atelier sur les stratégies d'actions réalisables en matière juridique, sanitaire, éducationnelle, informationnelle et communicationnelle ;
- La participation aux séances préparatoires de la mise sur pied du parlement de transition ;
- L'octroi des matériels agricoles aux femmes maraichères ;
- Les campagnes porte à porte ont été faites pour que les femmes fassent vacciner leurs enfants contre la polio ;
- Une série d'émission ont été organisées dans différentes stations de radios et chaînes de télévisions de la capitale entre autres : CVV RAGA, ANTENNE A, TROPICANA, RTNC, ELIKYA, TKM. Certaines de ces activités ont enregistré des résultats très satisfaisants grâce aux ONGs des femmes qui sont très actives sur le terrain. Nous pouvons citer à titre d'exemples plaidoyer sur l'enregistrement des mariages à l'état civil, les violences faites à la femme.

Sur initiative des ONGs des femmes, certains articles discriminatoires du «Code de la famille » sont entrain d'être harmonisés et seront déposés au Parlement pour révision.

3. Concernant l'automatisation des femmes, il est reconnu qu'à cette période de crise où les hommes ont perdu leur emploi, ce sont les femmes qui ont manifesté plus l'esprit créatif. Les ONGs et les confessions religieuses se sont mises à contribution pour initier les femmes des toutes catégories à des activités de production et d'autofinancement. On peut noter la fabrication des confitures, le séchage des poissons à base du sel, la fabrication des parfums et des savons, des pains à base des produits locaux, l'élevage de volaille, cailles, de porcs, etc. Aujourd'hui, les femmes congolaises contribuent à 90 % à la suivie de leurs familles.

4. L'éducation des adultes face à la transformation du monde du travail.

Comme nous l'avons dit plus loin, au sein des entreprises publiques et privées existent des centres de formation pour recyclage. Mais avec les difficultés de trésorerie, certains centres ne sont pas opérationnels. Cependant, l'Institut National de Préparation Professionnel (INPP) forme et recycle les apprenants en vue de leur mis à niveau. Des jeunes gens sont pris en charge dans des centres de professionnalisation tels que le garage, la maçonnerie, l'électricité, etc.

5. Il est acceptée à ce jour que des efforts fournis dans les milieux ruraux ont largement contribué à l'épanouissement de la personne congolaise. En République Démocratique du Congo, en matière de la santé, les centres de santé encadrent journalièrement les femmes et jeunes filles enceinte dans le domaine de la nutrition des enfants et des mères, des naissances désirables, de la prévention des maladies, et de l'allaitement maternel,...

6. Coopération et solidarité internationale en matière de l'éducation des adultes.

Les activités ainsi énumérés ont été réalisées avec l'appui des organismes tels que l'UNICEF, PNUD, UNESCO, OXFAM, USAID, les coopérations belge, française, canadienne et autres.

Donc, c'est grâce à la solidarité internationale que les actions des ONGS sont menées. Bien que le Conseil National des Femmes soit budgétisé aux budgets de fonctionnement et d'investissement du Gouvernement, ce dernier n'arrive pas à décaisser ses fonds à cause des difficultés liées à la guerre.

Nous espérons qu'après cette guerre, la République Démocratique du Congo va se hisser au niveau des pays qui sont avancés dans le domaine de l'alphabétisation. Elle comptera également sur ses amis traditionnels afin que des moyens conséquents soient mobilisés pour exécuter le Plan d'Action de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

**Casimir KOVUNGBO NZINGA**  
Chef de Secteur de l'éducation